

Église de Châlons

**N° 49 - Décembre 2023**

20 rue de l'Abbé Pierre Gillet  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. : (+33) 03 26 68 07 03  
revue@chalons.catholique.fr

Dépôt légal à parution.

Directeur de la publication : Loïc Markt

Rédaction et mise en page :

Gwendoline Beunet

Design : Lorena Andrea Reyes

Clavijo, Gwendoline Beunet

Prix au numéro : 1€

Abonnement 12 numéros par an :  
classique 12€, soutien 20€.

Monseigneur François Touvet

## Invitation

Au terme de ses presque 8 années  
au service du Diocèse de Châlons

**nommé par sa Sainteté le Pape François  
Évêque coadjuteur de Fréjus-Toulon**

**Monseigneur François Touvet**

célébrera une messe d'action de grâce  
au cours de laquelle il fera ses adieux

**Le dimanche 3 décembre 2023  
à 16h  
en la cathédrale Saint-Étienne**

## Sommaire

### Officiel



- Message de Monseigneur Touvet aux diocésains de Châlons : p.2
- Nomination p.3
- Remerciements p.3
- Informations p.3



### Infos Locales & nationales

- Célébrations en décembre : p.4
- L'Église de Saint-Memmie : p.4
- Noël et la crèche d'hier à aujourd'hui : p.3

Retrouvez les archives sur :  
[chalons.catholique.fr/ecc](http://chalons.catholique.fr/ecc)





## Message de Monseigneur Touvet aux diocésains de Châlons

Chers amis,

vous, mes frères et mes sœurs de l'Église de Châlons, La nouvelle est désormais officielle : le Saint-Père m'a demandé si j'acceptais la charge d'évêque coadjuteur de Fréjus-Toulon auprès de Mgr Dominique Rey, l'évêque de ce diocèse. Dans un esprit de service, j'ai accepté sereinement et avec réalisme. Je sais comme tout le monde que ce diocèse vit une période difficile et douloureuse depuis plusieurs mois. Les pouvoirs spéciaux que me confère le Pape me feront travailler de plus près avec les prêtres et les diacres, le séminaire de la Castille et ses 60 séminaristes, et toutes les communautés quel que soit leur statut canonique. Je veillerai aussi avec soin sur l'administration du diocèse : les finances, l'immobilier, les ressources humaines. C'est un grand défi à relever. Je reçois cette mission comme un signe de confiance et vais travailler fraternellement avec Mgr Rey au bien de ce diocèse de Fréjus-Toulon.

Ce changement me demande un immense arrachement. Après presque 8 années de ministère épiscopal auprès de vous, il me faut quitter la Champagne sans tarder pour rejoindre le Var. C'est vous qui m'avez appris à servir comme évêque, des relations se sont nouées, des amitiés vraies ont été pour moi un réel soutien, spécialement dans les temps d'épreuve qui n'ont pas manqué. À vous tous, fidèles laïcs, salariés de l'évêché, laïcs en mission ecclésiale, consacrés, diacres, et vous spécialement les prêtres mes premiers collaborateurs, Je souhaite adresser de très grand cœur mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée, votre collaboration, votre engagement généreux au service de l'Église diocésaine. J'ai fait de mon mieux pour vous servir en me faisant « tout à tous » et en me donnant sans compter pour la transformation pastorale et missionnaire demandée par le Pape François dans « La Joie de l'Évangile ». Veuillez surtout me pardonner si je vous ai fait du mal par mes paroles ou par mon

attitude. Je suis lucide sur mon action et ses échecs, sur les relations humaines parfois dégradées que j'ai portées comme une croix quotidienne, sur les incompréhensions devant mes décisions qui devaient parfois être fermes.

Je sais que vous saurez poursuivre ce que nous avons bâti ensemble, et relancer sans cesse cet effort missionnaire pour proposer le trésor de la foi à tous, en « prophètes de l'espérance » ardents et joyeux. En vous quittant, je souhaite vous exhorter à l'unité, la communion, la fraternité, la charité. Dans quelques jours sera élu un administrateur diocésain parmi les prêtres exerçant leur ministère dans le diocèse. Vous lui donnerez votre confiance comme vous l'avez fait pour moi. Jusqu'à la nomination d'un nouvel évêque - cela peut durer plusieurs mois - il aura la charge du diocèse et participera aux travaux de la Conférence des Evêques de France. Déjà je prie pour lui et vous invite à

« Je demande  
au Seigneur de  
bénir l'Église de  
Châlons »

faire de même.

Les choses vont maintenant aller très vite : je vous invite tous à la messe d'action de grâce et d'adieux que je présiderai à la cathédrale le Dimanche 3 décembre prochain à 16 heures, entouré des évêques de la Province. A l'issue, nous pourrons échanger quelques mots fraternels, et j'aurai la joie de vous saluer amicalement une dernière fois, avant de partir vers ma nouvelle mission.

Soyez bien sûrs que je vous garde dans ma prière très fidèlement.

Et je me confie à la vôtre pour la nouvelle mission que je reçois de l'Église.

Je demande au Seigneur de bénir l'Église de Châlons et chacun et chacune d'entre vous.

✠ **François TOUVET**

Administrateur apostolique de Châlons  
Nommé évêque coadjuteur de Fréjus-Toulon

### Messe d'accueil

La messe d'accueil de Monseigneur Touvet sera célébrée à la cathédrale de Toulon le dimanche 10 décembre à 16h00 et sera retransmise sur KTOtv.

Pour consulter la vidéo scannez le QR code :  
<https://www.youtube.com/watch?v=r-xyZmly-zA>



## Officiel

### Nomination

Afin de respecter la Réglementation relative à la Protection des Données à caractère Personnel, Maître Isabelle Delage avait été désignée DPO externe pour notre diocèse. Pour lui permettre d'accomplir sa mission, Monseigneur François Touvet nomme l'**Abbé David Bonnetain**, chancelier, comme « référent RGPD Protection des Données. » Cette mission qui lui est confiée est renouvelable tous les trois ans.

### Remerciements

Au nom du Saint-Père, le préfet de la secrétairerie pour l'économie exprime sa profonde gratitude envers les fidèles du diocèse pour leur offrande de 5 890 €, provenant de la quête pour le Denier de Saint-Pierre.

Il salue ce geste de communion au service de la charité de l'Église universelle : « Le Pape vous assure de sa prière en faveur de la fécondité de votre ministère et invoque sur tous les fidèles du diocèse l'abondance des grâces divines, par la bénédiction qu'il leur accorde de grand cœur ».

## Et maintenant ?

Le 21 novembre dernier, le Pape François a nommé notre évêque Monseigneur Touvet, évêque coadjuteur du diocèse de Fréjus-Toulon avec pouvoirs spéciaux. À compter du 10 décembre, date de l'installation officielle de Monseigneur Touvet dans son nouveau diocèse, notre diocèse de Châlons se retrouve sans évêque. Le siège est vacant. Pendant la messe, cette situation est marquée par l'omission du nom de l'évêque dans la prière eucharistique. Que va-t-il se passer concrètement pour nous, diocésains de Châlons ? Durant cette période de vacance du siège épiscopal, les offices de Vicaires Généraux cessent, de même qu'il n'y a plus de Conseil Presbytéral. C'est effectif depuis le 21 novembre. Ces deux « institutions » diocésaines ne peuvent fonctionner qu'en présence de celui qu'elles ont la charge de soutenir, l'évêque. Dans les jours qui suivent le départ de notre évêque, le Collège des Consulteurs (petit groupe de prêtres du diocèse) va se réunir afin d'élire un Administrateur Diocésain. Cette élection prévue aux Canons 419 et suivants du Code de Droit Canonique, permettra au prêtre élu de gouverner en lieu et place de l'évêque en attendant la nouvelle nomination qui aura lieu dans

### Aide aux Églises d'Afrique

Lettre au Père François de Mianville, économiste diocésain. Père,

Au nom d'Aide aux Églises d'Afrique, nous accusons réception de votre virement, d'un montant total de 4462,00€, représentant le soutien de votre diocèse pour l'Église d'Afrique lors de la Quête de l'Épiphanie du 8 Janvier 2023. Grâce à la générosité des fidèles de votre diocèse, les chrétiens d'Afrique, leurs prêtres, les religieux et religieuses continuent, dans la foi et l'espérance, leur engagement et leur mission au service de l'Évangélisation et de la Paix.

En vous remerciant chaleureusement pour ce partage, nous vous prions de recevoir, Père, nos salutations les plus sincères.

**Annie JOSSE**  
Présidente d'Aide aux Églises d'Afrique

### Informations

À l'occasion du dimanche pour la paix, la quête pour Pax Christi aura lieu le **17 décembre 2023**.

un délai indéterminé. Bien que doté des pouvoirs d'un évêque, l'Administrateur Diocésain ne peut pas non plus tout faire. Une règle très importante guidera son action : « sede vacante nihil innovetur », en cas de vacance du siège, l'Administrateur Diocésain ne peut engager le diocèse dans des décisions importantes qui mettraient celui-ci dans une position délicate avant l'arrivée du nouvel évêque. Il doit gérer le diocèse en « bon père de famille » en s'aidant si besoin du Collège des Consulteurs. Les affaires courantes seront son quotidien, mais également les réunions et célébrations diocésaines (il a le pouvoir de confirmer), provinciales et nationales où il prendra place au milieu des autres évêques à l'assemblée des évêques à Lourdes. Concrètement, sur le terrain, le départ de notre évêque n'empêchera pas les prêtres de continuer leur action évangélistique. Les messes seront assurées, les sacrements célébrés. Notre tâche la plus urgente, prêtres comme laïcs, est celle de la prière afin que notre diocèse ne demeure pas trop longtemps sans évêque, car il est selon la Tradition, « la présence privilégiée de Jésus Christ à son Église ».

**Abbé David Bonnetain**  
Chancelier.



Officiel



Infos locales & nationales

## Célébrations en décembre

### À L'Épine

Le vendredi 8 décembre

À la salle de l'hôtellerie de 10h00 à 16h00.

Solennité de l'Immaculée Conception :

« Contempler la beauté du cœur de Marie ». À partir du message de trois lieux d'apparitions mariales (Lourdes, Le Laus, L'Épine). Messe avec la lecture du Livre d'Or de Notre-Dame de L'Épine.

Mardi 19 décembre

Messe « Rorate » à la lumière des bougies à 19h00.

Dimanche 24 décembre :

Veillée de Noël à 20h30 et messe à 23h00.

### À la cathédrale

Dimanche 25 décembre :

Messe du jour de Noël à 10h30

## L'église Saint-Memmie de Courtisols

La fondation du patrimoine vous remercie pour vos dons, grâce à eux, l'église de Saint-Memmie a pu être restaurée de l'extérieur. Et pourtant, les travaux ne sont pas terminés ! La Fondation du patrimoine à encore besoin de vous pour restaurer l'intérieur de l'église afin qu'elle puisse réouvrir ses portes. N'hésitez pas à vous rendre sur le site :

<https://www.fondation-patrimoine.org/>  
ou contacter [jlmoineau@gmail.com](mailto:jlmoineau@gmail.com)



## Noël et la crèche d'hier à aujourd'hui

Nous entrons dans le temps de l'Avent qui annonce Noël. Nombreux sont ceux qui fouillent leur grenier à la recherche de la crèche ou de la boîte de santons pour installer au cœur de la maison, la crèche comme à l'occasion de tous les Noëls. La crèche incarne la simplicité, la pauvreté, l'humilité qui s'inscrivent au cœur de la solidarité si nécessaire dans les temps troublés que nous vivons. Mais, en connaissons-nous l'histoire ? En décembre 2014, le pape François en inaugurant la grande crèche de la place Saint-Pierre, rappelait que Saint François d'Assise, en « inventant » la crèche en 1223, souhaitait faire mémoire de l'Enfant né à Bethléem pour voir de nos yeux ce qui manquait de nécessaire à un nouveau-né. François, alors de retour de Terre Sainte, demande au pape Honorius III l'autorisation de célébrer dans une grotte de la forêt du château de Greccio en Ombrie et dans laquelle il construit une étable avec du foin en y menant un bœuf et un âne. Cet évènement eut une grande influence et nous est connu notamment par les fresques de Giotto (dans la basilique d'Assise) et par les relations faites par Saint Bonaventure. Après la mort du poverello, les franciscains contribuèrent à répandre la célébration de Noël en Italie et dans toute l'Europe, en particulier à Naples.

L'association Les Noëls châlonnais a tout naturellement retenu ce thème des origines de la crèche comme fil directeur de la traditionnelle exposition du Chemin des crèches qui a lieu en décembre à l'église Saint-Alpin, située au cœur du centre-ville de Châlons et du marché de Noël. Du 1er au 31 décembre, l'exposition « 1223-2023 : Aux origines de la crèche » propose un tour du monde des crèches de 100 pays différents des 5 continents. Ce huitième centenaire permet aussi de faire une plongée dans le Châlons de l'époque

médiévale en évoquant Notre-Dame en Vaux, le couvent des Cordeliers et de retracer la présence franciscaine en terre châlonnaise avec les Récollets et l'œuvre de Frère Luc. Comme chaque année, les Noëls châlonnais et les Amis des orgues vous donnent rendez-vous pour des concerts de chorale et d'orgue. Pour approfondir, l'association propose également trois conférences sur François d'Assise, la présence franciscaine à Châlons et Frère Luc qui auront lieu à la chapelle du collège Notre-Dame.



Sabine Bourg-Broc

### Église Saint-Alpin :

**Exposition :** « Chemin des crèches 1223-2023 : Aux origines de la crèche » ouverte du vendredi 1<sup>er</sup> décembre au dimanche 31 décembre inclus. Du lundi au jeudi de 14h à 18h. Les vendredi, samedi et dimanche de 14h à 19h. Fermé le lundi 25 décembre. Dimanche 31 décembre ouvert de 14 à 17h.

**Concerts :** Samedi 2 décembre à 16h Duo d'orgues, Vendredi 8 décembre à 18h L'aigle d'or et la cigale. Samedi 9 décembre à 16h Trompette et orgue. Vendredi 15 décembre à 18h Un petit-air de rien. Samedi 16 décembre à 16 heures Harmonia Chœur d'hommes. Vendredi 22 décembre à 18h30 Choral'Envers.

### Collège Notre Dame Rue Grande étape Châlons :

**Conférences :** Dimanche 3 décembre à 14h30, Jacques Wersinger « François d'Assise : intuitions et fondations ». Dimanche 10 décembre à 15h, Jacques Wersinger : « La présence franciscaine à Châlons ». Dimanche 17 décembre à 15h Jacqueline Touchais-Yanca « Saint-François vu par Frère Luc ».